

# Notice d'utilisation **FLEEX-A-MOG**

**L'ECHELLE**  
EUROPEENNE

12/2021 NOT-C83

RÉF / CODE FLEEX-A-MOG

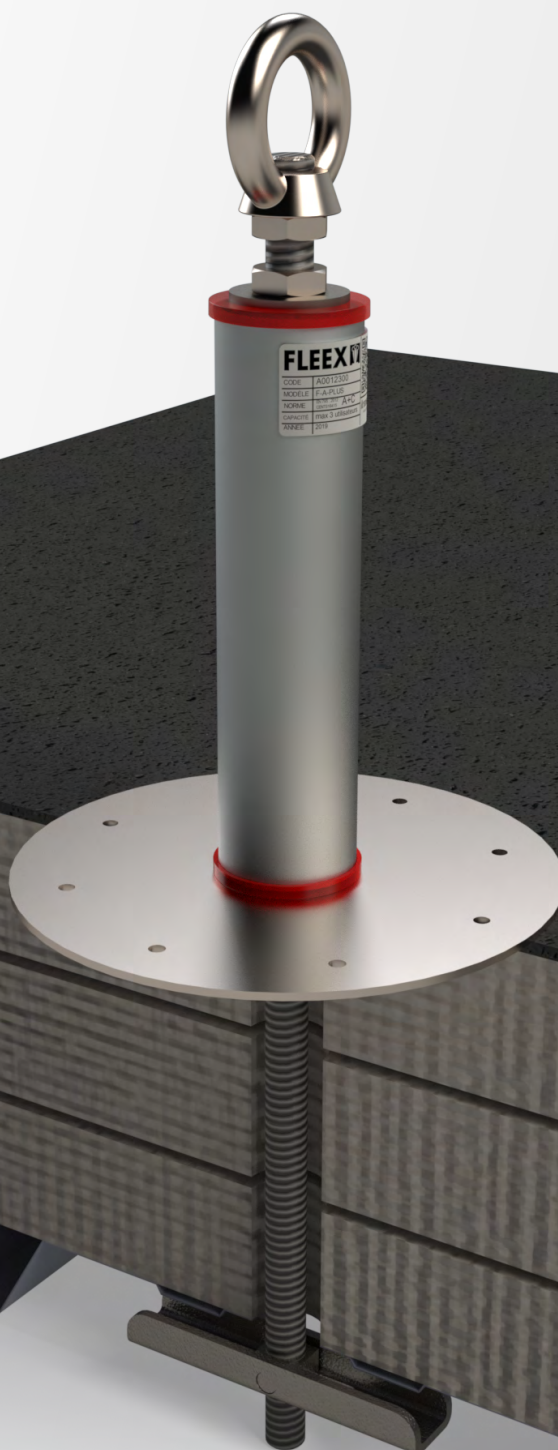
VERSION 1

**EXCLUSIVITÉ L'ECHELLE EUROPEENNE**

CONFORME EN 795 : 2012 TYPE A / EN 795 : 2012 TYPE C\*

\*en passage intermédiaire

Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.



## **1** Présentation produit

PAGE 6

## **2** Fiche d'identification

PAGE 10

## **3** Fiche de documentation après installation et examen périodique

PAGE 11

## Généralités

**Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage FLEEX-A-MOG.**

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et/ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survient et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant L'Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de L'Echelle Européenne.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage en toute sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de L'Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de L'Echelle Européenne.

Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

## Prescription d'utilisation

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est prévu pour être utilisé sur une structure horizontale axiale et radiale à l'anneau. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.

Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362 :

- **Antichute à rappel automatique EN360**  
conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- **Absorbeur d'énergie EN355**  
conformément à la notice d'utilisation du fabricant





**Avertissement :** pour les systèmes d'arrêt des chutes, il est essentiel pour la sécurité que le dispositif ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute. Lorsqu'il est essentiel que le dispositif ou le point d'ancrage soit placé au-dessus de la position de l'utilisateur.



**Avertissement :** dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

## Durée de vie

Pour les produits L'Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

**ATTENTION**, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).
- Marquage illisible.

**Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.**

## IMPORTANT - PRÉVENTION : Avant toute utilisation



Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- **Parfait état** de la capsule en plastique.
- **Pas de déformation** permanente de l'anneau d'ancrage et du potelet
- **Pas de signes de corrosion** susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la **fixation**.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.



Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute
- 2) s'il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagées pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

## Instruction pour le nettoyage, l'entretien, la révision et la réparation

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive). L'Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de L'Echelle Européenne.

Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine L'Echelle Européenne.



## Conformité et marquage

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415 :2013 pour une utilisation par 3 personnes.

Il comprend les marquages conformes à la norme EN 365 suivants :




Marque de produit

Pictogramme invitant à lire la notice

Référence interne produit

Nom du modèle

Norme auquel le produit est conforme

<b>FLEEX</b> 		 
CODE	A0012300	
MODÈLE	F-A-PLUS	
NORME	EN 795 : 2012 CENTS16415 : 2013 <b>A+C</b>	
CAPACITÉ	max 3 utilisateurs	
ANNEE	2019	
		<b>L'ECHELLE EUROPEENNE</b> www.echelle-europeenne.com

Nom du fabricant

Numéro de lot

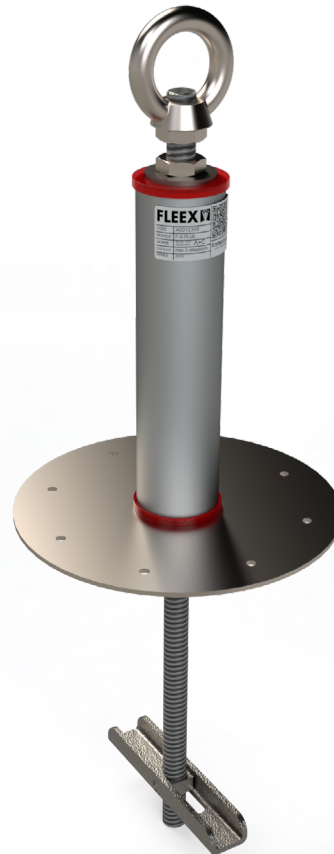
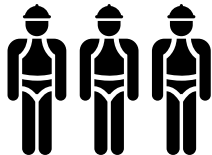
Nombre d'utilisateurs

## 1 Présentation produit

Nom produit : **FLEEX-A-MOG**

Description :

- Point d'ancrage singulier
- Peut être utilisé comme point de ligne de vie FLEEX
- 3 utilisateurs maxi

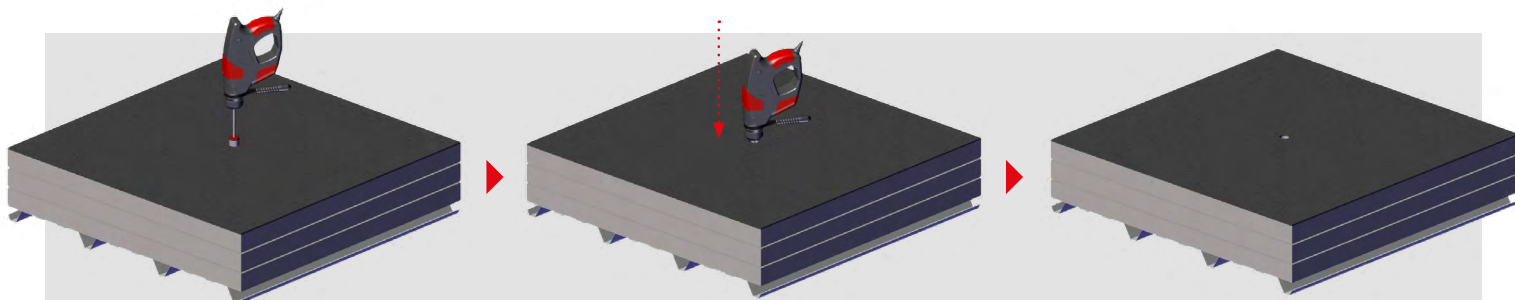


### 1.1 Plan et entraxes

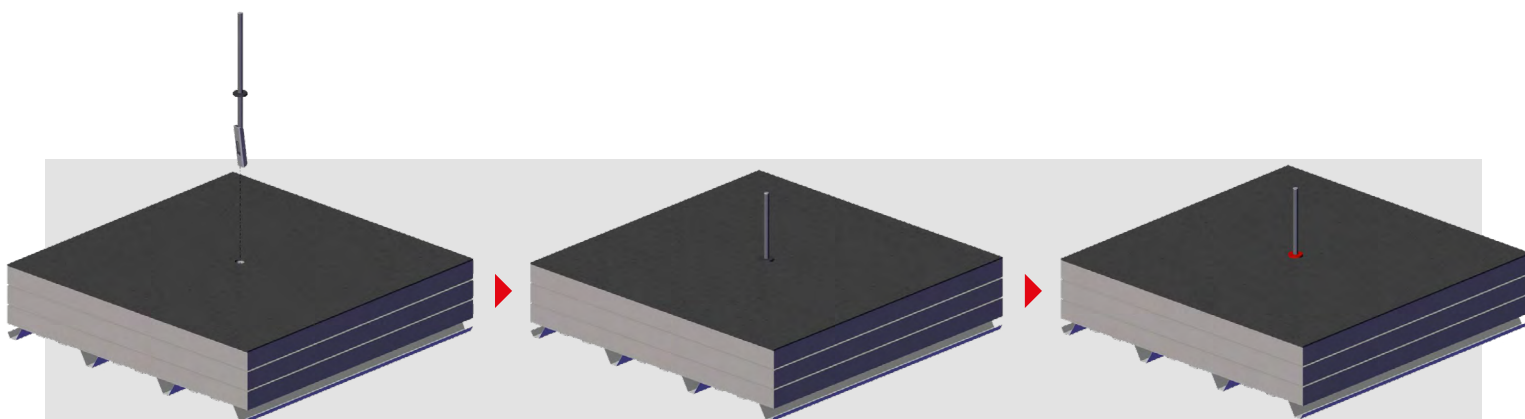
NO	Description	REF	QTE	UNIT	REMARQUES
10	Rondelle pour cheville à tige	A0010333		1	
9	Épauvette d'identification	A0008942		1	
8	Rondelle courbe 15	A0008954		1	
7	Écrou 8x11 auto	A0009426		1	
6	Arrière d'écrouge 8x11 Forcée	A0009423		1	
5	Rue d'écrouge à tige M15 400mm	A0012475		1	
4	Capote d'absorption d'énergie	A0009476		1	
3	Rondelle 15x16 Ø15,5x16x2,7	A0009422		1	
2	Tige M15 400x250	A0012477		1	
1	Module FLEEX-A-MOG	A0012621		1	

A	Création	14/10/2020	F30MBEY
REV.	TYPE DE DEMANDE	DEMANDÉ PAR	DATE
<b>FLEEX-A-MOG-100</b>			
NOM DATE F30MBEY 14/10/2020		Référence produit A0012701	
dernière qualification : 04/01/2021		Référence dessin A0012701	
Norme : Masse = 2,0 kg		Echelle : 1:3 Feuille 1/12 A2	

## 1.2 Perçage et préparation

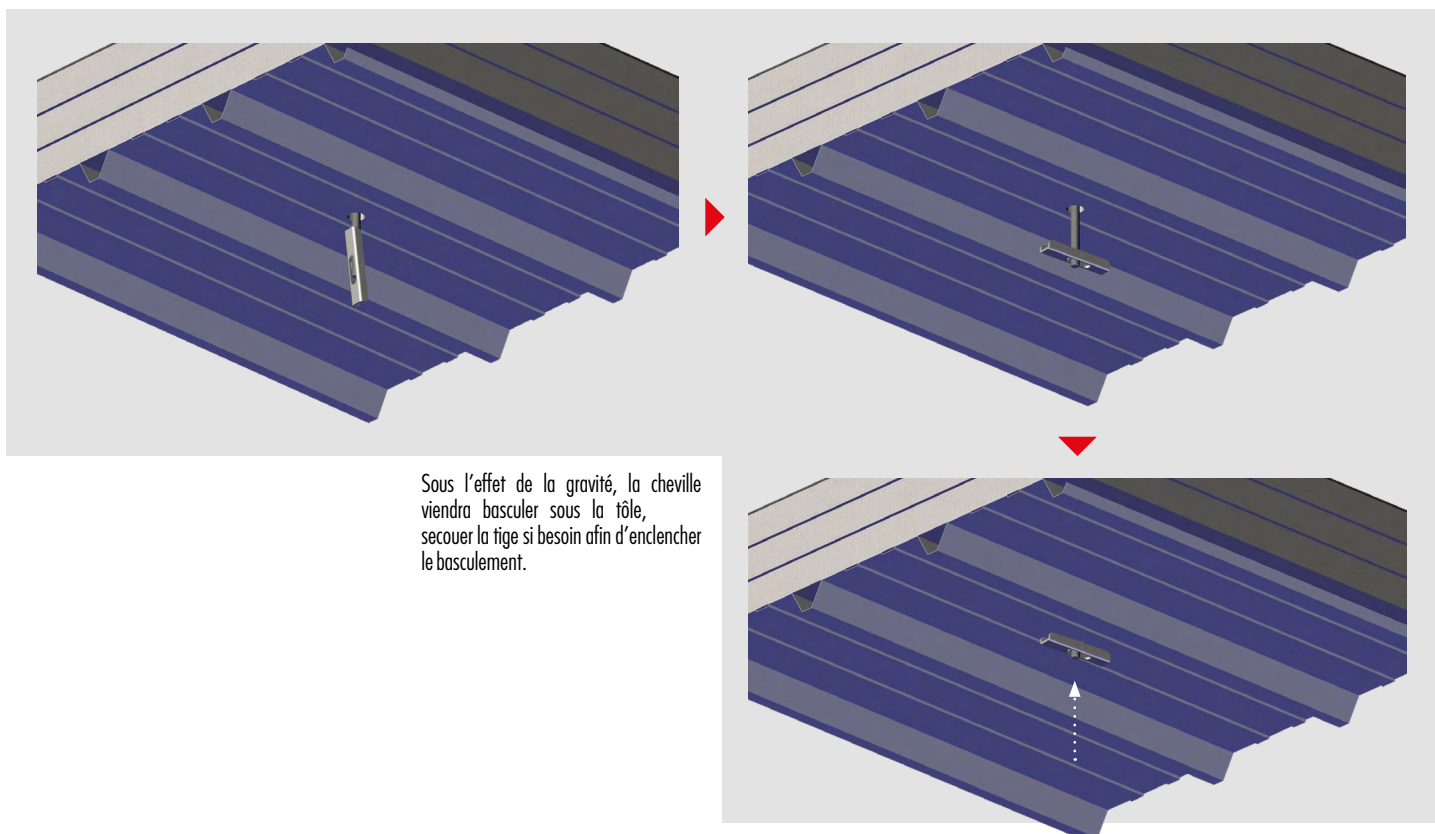


Percer l'ensemble de la toiture avec la scie cloche Ø32



Monter la première rondelle d'étanchéité sur la tige, puis insérer l'ensemble dans le trou.

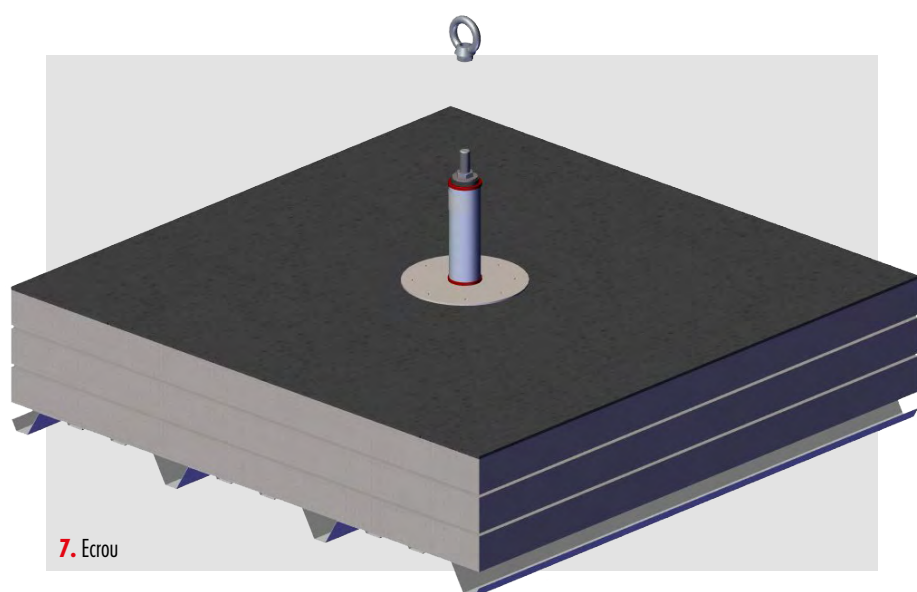
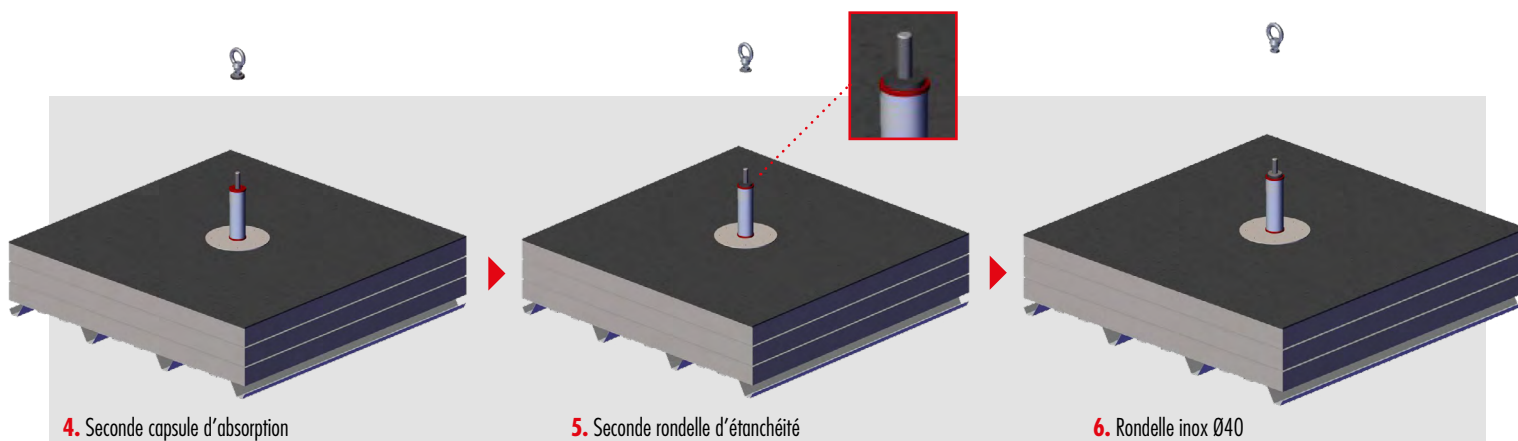
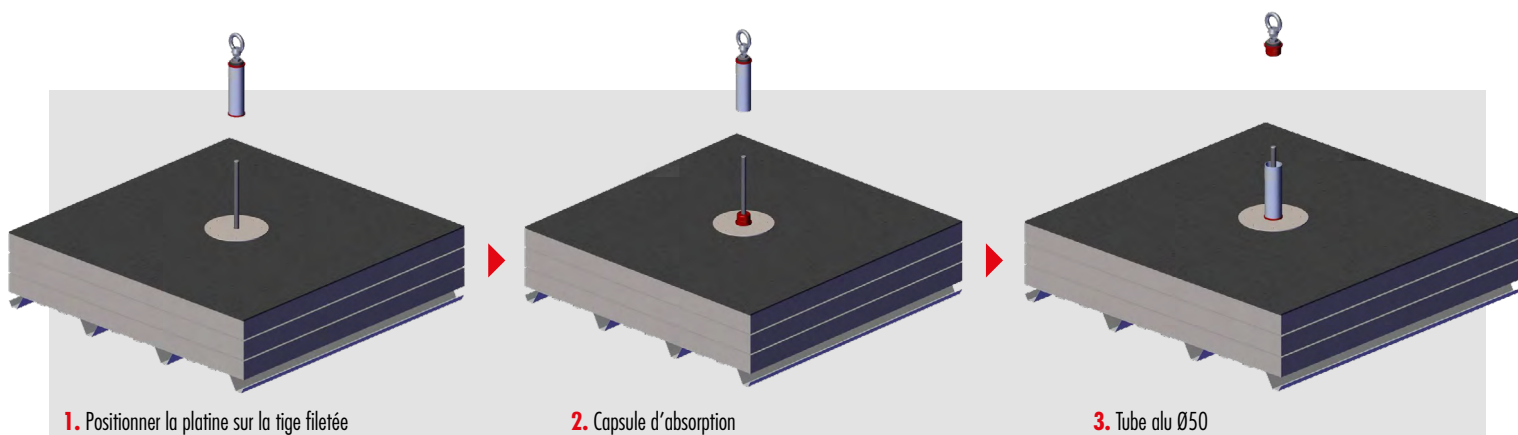
La rondelle empêche la tige de glisser et de tomber.



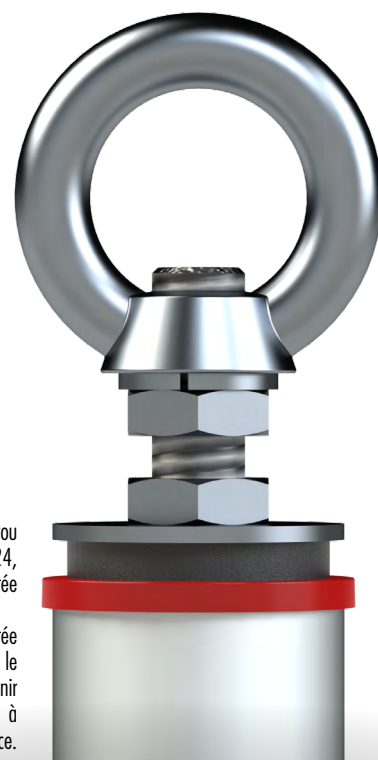
Sous l'effet de la gravité, la cheville viendra basculer sous la tôle, secouer la tige si besoin afin d'enclencher le basculement.

## 1.3 Montage de l'ancrage

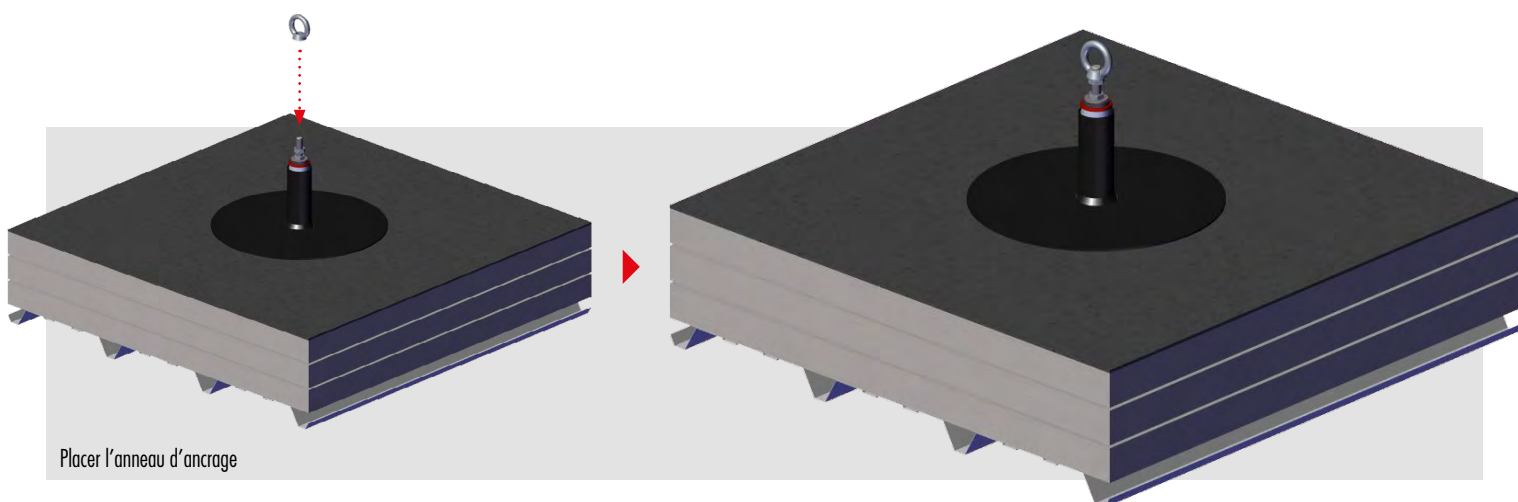
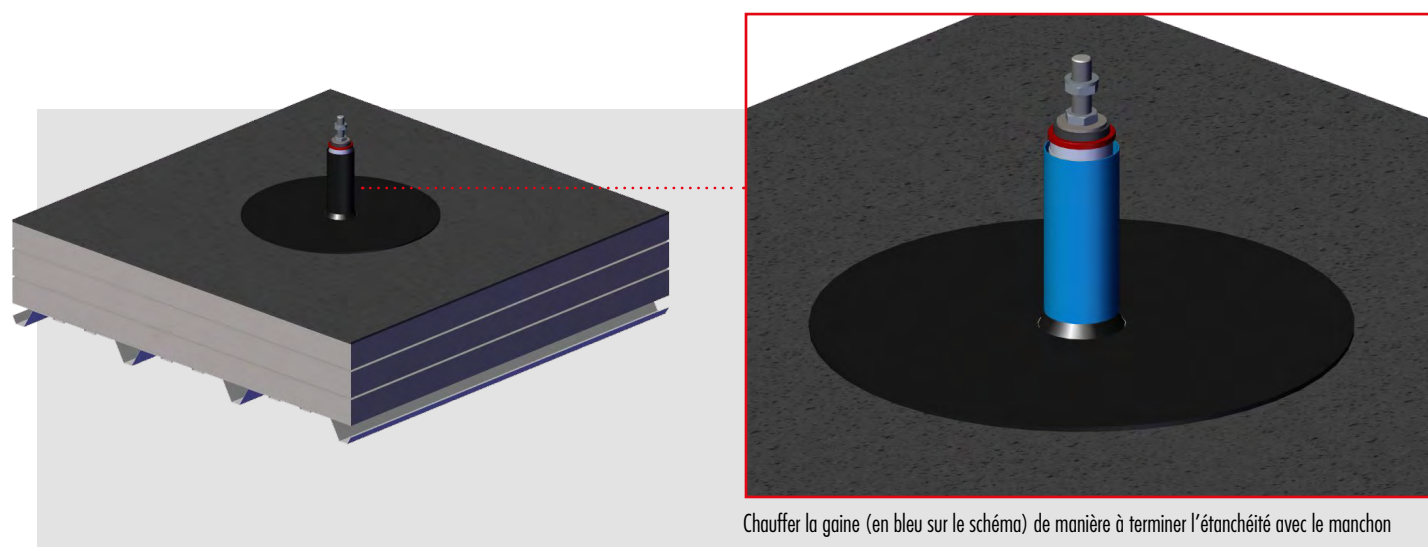
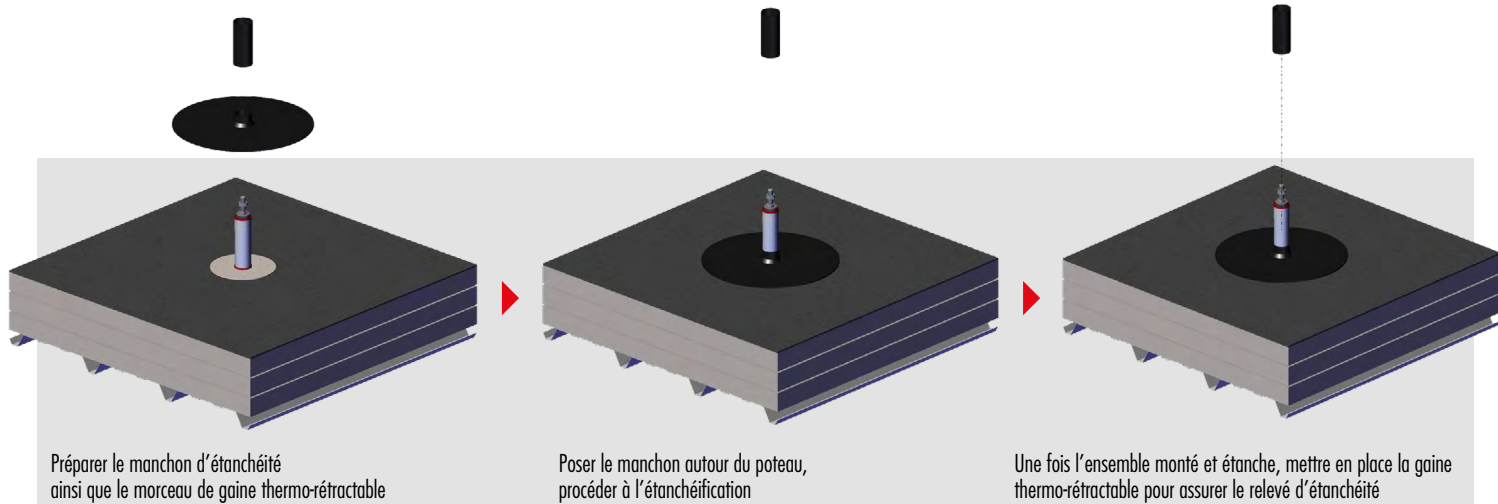
Une fois la cheville basculée, repositionner la rondelle afin de maintenir l'ensemble en position, puis procéder à l'assemblage du poteau :



Venir serrer l'écrou avec la clé de 24, jusqu'au point de butée de la tige.  
Une fois la butée atteinte, continuer le serrage, afin de venir serrer la cheville à bascule en sous-face.


















## 2 Fiche d'identification


Identification du dispositif d'ancrage	
Fabrication / fournisseur	L'Échelle Européenne
Nom du produit / référence	<b>FLEEX-A-MOG</b>
Référence normatives	EN 795 : 2012 et TS 1645 : 2013 type A
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	

Identification de l'utilisateur							
NOM		ADRESSE					
Identification de l'utilisateur							
État général (fissures, marques, déformation, usure)							
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)							
Présence et lisibilité du marquage							
Identification de l'utilisateur							
Passage correct des mousquetons							
Anneau d'ancrage non desserré							
Serrage des fixations à 160 N.m							

 : commentaires

 : en bon état

 : à vérifier

 : à réparer

 : à rebuter

Commentaires			
Conclusion			
Dispositif d'ancrage apte		Dispositif d'ancrage inapte	
Identification et visa contrôleur			
Nom :		Société :	
Date de contrôle :		Visa du contrôleur :	
Date du prochain contrôle			

## 3 Fiche de documentation après installation et examen périodique

Plan schématique de l'installation			
<b>Bâtiment/Structure</b>			
Adresse :	N° de commande :		
Remarques :	Type de commande :		
	Forme du toit :		
	Dispositif d'ancrage :		
<b>Client</b>			
Nom :	Contact :		
Adresse :	N° de téléphone :		
<b>Installateur</b>			
Nom :	Chef installateur :		
Adresse :	N° de téléphone :		
<b>Dispositif d'ancrage</b>			
Fabricant : Identification du modèle/type			
<b>Composant du bâtiment</b>			
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm		
Composant 2 : par exemple poteau en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm		
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30		
<b>Fixations/Goujons</b>			
<p><u>Données relatives aux</u></p> <p><input type="checkbox"/> <b>fixations</b></p> <p>Données non requises si fixation traversante</p> <p>Situation réelle :</p>	<p>Diamètre du trou foré : _____ mm</p> <p>Profondeur du trou foré : _____ mm</p> <p>Couple : _____ Nm</p> <p>Distance de bord Cx : _____ mm</p> <p>Espacement axial Sx : _____ mm</p> <p>Cy : _____ mm</p> <p>Sy : _____ mm</p>		
Remarques :	<p>Type: _____</p> <p>Matériel : _____</p> <p>Distance min. du bord (c) : _____</p> <p>Espacement axial min. (s) : _____</p> <p>Épaisseur min. du composant : _____</p> <p>Résistance à la traction admissible : _____</p> <p>Force de rupture admissible: _____</p>		
<p>Méthode de forage :</p> <p>Dispositif d'essai :</p>	<p><input type="checkbox"/> Marteau</p> <p><input type="checkbox"/> Rotatif</p> <p><input type="checkbox"/> Clé dynamométrique</p> <p><input type="checkbox"/> Nettoyage du trou foré</p> <p><input type="checkbox"/> Dispositif d'essai des fixations</p> <p>Choc Système <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Humide <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Sec <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>		
<b>LISTE DE CONTRÔLE :</b>			
<p><input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité)</p> <p><input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification</p> <p><input type="checkbox"/> Fixations visibles</p> <p><input type="checkbox"/> Plan d'installation apposé sur le site →</p> <p><input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation traversante</p> <p><input type="checkbox"/> Informations complémentaires</p>	<p style="text-align: center;"><b>Plan au sol du toit</b></p>		
<b>Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?</b>			
Point d'ancrage 1 _____	Point d'ancrage 5 _____	Point d'ancrage 9 _____	Point d'ancrage 13 _____
Point d'ancrage 2 _____	Point d'ancrage 6 _____	Point d'ancrage 10 _____	
Point d'ancrage 3 _____	Point d'ancrage 7 _____	Point d'ancrage 11 _____	
Point d'ancrage 4 _____	Point d'ancrage 8 _____	Point d'ancrage 12 _____	
Fixations supplémentaires : _____			
Remarques du chef installateur : _____			
Date :		Signature: _____	